

**Compte rendu**  
**Comité de pilotage TAP Logonna-Daoulas**

**Date : 17 / 11 / 2014**

Prochaine réunion : le lundi 08 Décembre à 18H en Mairie

**Présents :**

Nom	Prénom	Fonction	Mail
Briant	Hervé	Maire Logonna	hbriant.logonna@orange.fr
Calvez	Gilles	Adjoint Logonna	gilles.calvez2014@gmail.com
Carbonnier	Eric	Conseiller municipal	<a href="mailto:ecarbonnier@gmail.com">ecarbonnier@gmail.com</a>
Hobet	Françoise	DGS	Mairie.logonna.francoisehobet@wanadoo.fr
Rancon	Sylvie	ATSEM	<a href="mailto:rancon.jeanmichel@orange.fr">rancon.jeanmichel@orange.fr</a>
Stephan	Catherine	Agent municipal	<a href="mailto:cath.info2@orange.fr">cath.info2@orange.fr</a>
Benazzouz	Nabila	Parents d'élève	nabila.benazzouz@gmail.com
Fer	Nathalie	Parent d'élève	<a href="mailto:nathalie.jezequel@wanadoo.fr">nathalie.jezequel@wanadoo.fr</a>
Le Tily	Anne-Sophie	Parent d'élève	as.letily@orange.fr
Kerdoncuff	Bernard	Parents d'élève	bernard.kerdoncuff@gmail.com
Liva	Frederique	Enseignante	<a href="mailto:fred.liva@infonie.fr">fred.liva@infonie.fr</a>
Godet	Pascal	Enseignant	virginie-herry@orange.fr
Maligorne	Jo	DDEN	claud.maligorne@sfr.fr
Simon	Michelle	DDEN	<a href="mailto:smichelle@wanadoo.fr">smichelle@wanadoo.fr</a>
Damazie-Edmond	Claude	IEN	ce.02292108j@ac-rennes.fr
Le Gars	Gwen	Coordinateur E/J intercommunal	gwencoordo@yahoo.fr

**Excusées :**

Lallemant	Nathalie	Parent d'élève	nlallemant@gmail.com
Noé	Esther	Parent d'élève	esther_no25@hotmail.fr

**Présentation de la démarche, de la méthode (démocratie participative) et du calendrier**

La démarche se veut participative en incluant chaque acteur dans l'élaboration du projet. Plus un projet est partagé, mieux il est vécu par les différents acteurs ou partenaires et ce à quelque niveau que ce soit (Réflexion et/ou mise en œuvre pratique).

## **Méthode :**

Un comité de pilotage (Copil) est créé pour élaborer un projet pour septembre 2015. Le Copil est composé de partenaires ayant un intérêt pour les TAP. Il est de la responsabilité des représentants siégeant au Copil d'informer leurs collègues des avancées liées au projet.

Le Copil est constitué des membres ci-dessus (présents et excusés). Sa composition est définitive.

Le Copil est animé par Gwen Le Gars – coordinateur Enfance / Jeunesse intercommunal. Son travail est de mettre en mouvement les différents partenaires présents afin d'élaborer un projet commun.

Gwen Le Gars précise que la Copil est un lieu d'échanges, de propositions et que ces derniers se doivent d'être faits dans un climat de respect même si des désaccords peuvent survenir.

Aucun partenaire présent ne peut prendre une décision liée au TAP 2015 sans consulter le Copil.

## **Communication :**

Un compte rendu sera élaboré par Gwen Le Gars et affiché à l'école. Il sera également disponible sur le site internet de la mairie.

## **Calendrier prévisionnel :**

Concertation des acteurs, état des lieux, Expérience des communes voisines, proposition d'un ou plusieurs scénarii, validation des horaires (Octobre à Janvier)

Choix d'un scénario (Janvier / Mars)

(Modalité de mise en place des TAP (Ateliers, locaux, organisation interne, budget, lien entre partenaires, planning, ACM ? ...) (Mars / Juin)

Fin Juin : Réunion publique de présentation des TAP (modalité d'inscriptions ...)

Achats de matériel (Juillet)

## **Présentation des missions du comité de pilotage**

Proposer un projet TAP au conseil municipal

- En croisant les approches, les expériences et les propositions des partenaires
- En s'appuyant sur les expériences des communes voisines
- En positionnant l'intérêt de l'enfant au cœur de la réflexion

## **Présentation du cadre général et définition d'un TAP (le sens pour l'enfant).**

Le cadre général légal :

- Semaine de 24 Heures d'enseignement réparties sur 9 demi-journées
- 5h30 maximum d'enseignement par jour. (6H si dérogation)
- 3H30 maximum par demi-journée
- La durée de la pause méridienne ne peut être inférieure à 1H30

Définition d'un TAP :

Le Copil décide de la définition suivante :

Le TAP est un espace/temps de découverte culturelle, sportive, artistique, scientifique ... permettant à l'enfant de s'épanouir, d'apprendre autrement sans la contrainte de résultat ou d'évaluation. La notion de plaisir doit être au cœur de l'activité.

Cette définition sert de socle commun au Copil pour définir le projet.

Pour le Copil  
Gwen Le Gars  
Coordinateur E/J Intercommunal